

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

13



LE  
**MESSAGER**  
 DE



**SAINTE ANNE**  
 DE LA

**POINTE AU PERE**  
**RIMOUSKI**

## AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.

---

# LE MESSENGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

---

SOMMAIRE :—Rome : Les martyrs anglais, 201.—Mort du Cardinal Jacobini, 202.—Bénédiction de la pierre angulaire du Collège canadien, 202.—Eglise de Saint Patrice, 203.—Prise de possession de l'église Santa Maria della Vittoria par Son Em. le Cardinal Taschereau, 203.—Mandement de Mgr l'Evêque de Rimouski, 203.—M. Dupont et le blasphème (*fin*), 212.—Bénédiction d'une cloche chez les Sœurs des Petites Ecoles, 208.—Ordinations et nominations, 208.—Erection de la Confrérie de la Sainte Face et bénédiction d'une statue de l'Eccè Homo à N.-D. du Sacré-Cœur, 208.—Echo du Séminaire, 211.—Un serviteur de sainte Anne, 213.—Faveurs obtenues, 216.—Décès, 220.—Recommandations.

---

## ROME

---

Un décret de Léon XIII, en date du 9 décembre 1886, a confirmé le culte rendu aux martyrs anglais, qui souffrirent la mort, en haine de la foi, de 1535 à 1583. En tête de la glorieuse liste, dit le *Messenger du Cœur de*

Jésus, nous distinguons Jean Fisher, évêque de Rochester, cardinal de la sainte Eglise romaine; Thomas Morus, chancelier d'Angleterre; la très illustre et héroïque comtesse de Salisbury, mère du cardinal Polus. Viennent ensuite dix-huit chartreux, divers religieux de l'ordre de saint François et de saint Augustin, trois membres de la compagnie de Jésus, plusieurs prêtres séculiers et quelques laïques; tous immolés pour l'orthodoxie, par ordre d'Henri VIII ou sous le règne d'Elizabeth, tous ayant arrosé de leur sang cette terre que le décret appelle si bien, de son ancien nom, "*la Dot de la Vierge mère de Dieu.*"

Puisse la béatification de tels martyrs hâter la conversion de l'Angleterre!

---

Son Eminence le cardinal Jacobini est mort le 28 février dernier.

Louis Jacobini naquit à Genzano, (E. R.), le 6 janvier 1830; il fut créé cardinal le 19 septembre 1879, du titre de Sainte Marie *della Vittoria*. Son Eminence était secrétaire d'Etat, administrateur des biens du Saint-Siège, préfet de la Sacrée Congrégation Laurétane.

---

La cérémonie de l'installation de la pierre angulaire du nouveau collège canadien à Rome, a eu lieu à trois heures, jeudi le 4 février dernier. Le cardinal Howard a officié.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait le cardinal Taschereau, le cardinal Gibbons, Mgr O'Connell du collège Américain, Mgr O'Callaghan, du collège Anglais, Mgr Campbell, du collège Ecossais, l'archevêque Kirby, du collège Irlandais, l'archevêque Keane de Richmond, Va., et autres dignitaires ecclésiastiques.

L'église fut dédiée à saint Joseph.

La cérémonie fut des plus imposantes.

Son Eminence le cardinal Préfet de la Propagande, par une lettre du 13 février dernier, s'adresse à tous les catholiques irlandais du monde entier pour solliciter une aumône en faveur de l'église dédiée à saint Patrice et qui doit se construire dans la Ville Eternelle. Il exhorte instamment, au nom du Souverain Pontife, tous les évêques à demander une collecte le jour de la fête de l'apôtre de l'Irlande aux fidèles de la nation irlandaise.

Sa Grandeur Mgr de Rimouski a adressé une circulaire à ce sujet aux curés des paroisses où il y a des irlandais.

Une dépêche de Rome, en date du 15 de mars, a annoncé que l'église de *Santa Maria della Vittoria* a été donnée pour église titulaire à Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, qui en a pris possession le 19 mars du même mois, date qui correspond à celle de son élévation à l'épiscopat. Son Eminence a reçu de nombreuses félicitations de la part des personnages les plus distingués. L'illustre cardinal a quitté Rome le 20 pour revenir au Canada.

---

## MANDEMENT DE MGR JEAN LANGEVIN,

AU SUJET DU JUBILÉ SACERDOTAL DE SA SAINTETÉ  
LÉON XIII.

*Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Evêque de St Germain de Rimouski.*

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du diocèse.

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR.

Nous sommes entrés, Nos Très Chers Frères, dans une année bien remarquable pour la Sainte Eglise, puisque le

31 décembre prochain nous célébrerons avec l'univers catholique LE JUBILÉ SACERDOTAL de Notre Saint Père le Pape LÉON XIII glorieusement régnant, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de son ordination comme prêtre.

Lorsque le curé d'une paroisse a atteint une telle époque, tous ses paroissiens se réunissent pour lui exprimer leurs sentiments d'attachement et de respect ; ils se pressent au pied des autels pour assister à sa messe solennelle, et se joindre à lui pour remercier Dieu de toutes les grâces qu'il a reçues pendant une si longue carrière. Ses confrères viennent de loin prendre part à une fête si intéressante.

La joie est encore plus grande, la solennité plus imposante, lorsque c'est l'Evêque d'un diocèse qui en est l'objet. Toutes les paroisses qui le composent, y prennent part, et les vœux et les félicitations lui arrivent des extrémités les plus éloignées. Le Clergé et le peuple rivalisent entre eux à qui lui témoignera le plus vivement ses sympathies et l'émotion de son cœur par des souhaits, des prières et des présents.

Aujourd'hui, il s'agit, Nos Très Chers Frères, non seulement du chef vénéré d'une paroisse, d'un diocèse ou d'une province, mais bien du Souverain-Pontife, du Vicaire de Jésus-Christ, de son Représentant visible sur la terre, du Successeur de St-Pierre, du Père de nos âmes. Il est donc bien juste et bien naturel que le monde entier s'émeuve à cette occasion et que, de tous les points du globe, lui parviennent les acclamations de tous les peuples, les hommages de ses enfants répandus sur la surface de la terre entière. De tous côtés les fils de l'Eglise vont accourir auprès de sa personne sacrée, les pasteurs en tête, pour lui former la plus brillante des couronnes.

Ne pourra-t-on pas en cette circonstance appliquer à

Rome, la ville Eternelle, Siège providentiel de la Papauté, ces paroles adressées par le prophète Isaïe à Jérusalem ?  
“ *Surge, illuminare... quia venit lumen tuum... Leva*  
“ *in circuitu oculos tuos et vide : omnes isti congregati*  
“ *sunt, venerunt tibi : filii tui de longe venient, et filiae*  
“ *tua de latere surgent...Inundatio camelorum operiet*  
“ *te...omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes,*  
“ *et laudem Domino annuntiantes.*” Lève-toi, Jérusalem, ouvre les yeux à la lumière qui s'avance vers toi... Lève les yeux et porte tes regards autour de toi : tous les peuples se réunissent dans ton sein : tes fils viendront de loin, tes filles s'élèveront à tes côtés..... A tes portes paraîtront les dromadaires de Madian et d'Epha..... Les habitants de Saba viendront t'offrir l'or et l'encens, et publier les louanges du Seigneur.” (Is. LX.)

Oui, Nos Très Chers Frères, déjà partout se font les préparatifs de cette grande fête ; partout on amasse les métaux les plus riches, les pierres précieuses, les étoffes les plus somptueuses, les vases les plus coûteux, les objets les plus artistiques pour les déposer aux pieds de ce Roi pacifique, de ce monarque universel, qui, quoique prisonnier dans sa demeure, gouverne l'Eglise avec une sagesse incomparable, une science si haute, une puissance souveraine.

Ne prendrons-nous pas, Nos Chers Frères, notre petite part dans ce concert de louanges, dans ce mouvement admirable des Catholiques de tous les climats, de toutes les langues, de toutes les nations, dans ses offrandes que l'on se dispose à présenter au Père commun des Chrétiens ?— Oh ! oui, nous n'en céderons à personne, sinon dans la valeur des dons, au moins dans la sincérité des sentiments. Leur vivacité suppléera à notre indigence ;



nos voix et nos cœurs lui rediront, à défaut de riches présents, notre foi, notre religion, notre vénération et notre amour. “ *Argentum et aurum non est mihi, quod autem habeo, hoc tibi do ;* „(Act. III. 6). Père Saint, nous n'avons ni or, ni argent à vous offrir, mais ce que nous avons, nous vous le donnons sans réserve, notre attachement inviolable, notre obéissance filiale, notre respect profond

Le spectacle si admirable qui s'est déroulé en 1869 à l'occasion de noces d'ordres sacerdotales de l'immortel Pie IX, va se renouveler à la fin de la présente année pour celles de N. T. S. P. le glorieux Pape Léon XIII. Ne devons-nous pas, N. T. C. F., nous estimer deux fois heureux d'être les témoins de pareils anniversaires ? Nous trouvons un double moyen de célébrer ce mémorable événement, dans l'exemple des premiers chrétiens : 1o ils priaient sans cesse pour St Pierre captif ; “ *Oratio autem fiebat sine intermissione ab ecclesia ad Deum pro eo* ” (Act. XII. 5), et 2o ils mettaient aux pieds des Apôtres le prix de leurs biens : “ *Et ponebant ante pedes Apostolorum* ” (Act. IV, 35).—Vous vous ferez donc un agréable devoir, d'abord de prier soit ensemble, soit en votre particulier pour le chef de l'Eglise, pour la conservation de sa santé, pour sa liberté, son bonheur et sa consolation ; et ensuite de contribuer à lui faire une offrande convenable.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Dans chaque paroisse et mission où réside un prêtre, on récitera publiquement, le chapelet tous les dimanches du mois de décembre de la présente année après les vêpres, aux intentions du Pape.

2o Nous exhortons les fidèles du diocèse à réciter aussi le chapelet en famille pendant les neuf derniers jours de cette année, et à offrir cette neuvaine de prières aux mêmes intentions.

3o. Nous ordonnons deux quêtes pour le Denier de St Pierre cette année : la première dans le mois d'avril deux dimanches de suite et à toutes les messes ; la seconde dans le mois de juillet aussi deux dimanches de suite et à toutes les messes. Nous invitons toutes les familles du diocèse à donner au moins *un centin* par âme à chacune de ces quêtes. Le produit devra en être transmis à l'Evêché immédiatement.

5o La collecte ordinaire de la St Pierre sera remplacée cette fois par les deux quêtes ci-dessus prescrites.

6o Les personnes qui en ont les moyens, sont invitées à donner quelque chose de plus, soit en argent, soit en vases sacrés, ornements et autres objets du culte pour des missions pauvres que le Saint-Père désignera.

7o Nous nous réservons de fixer plus tard un jour où devra se chanter, dans toutes les paroisses et missions du diocèse une messe solennelle, suivie du *Te Deum*.

Sera le présent Mandement lu au prône partout où se fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception, et de plus le dimanche qui précèdera la première quête du mois d'avril et la première du mois de juillet, ainsi qu'en chapitre dans les Communautés Religieuses.

Donné en notre demeure épiscopale, à St Germain de Rimouski, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, ce trois mars, mil huit cent quatre-vingt-sept, neuvième anniversaire du couronnement de Léon XIII.

✠ JEAN. EV DE ST-G. DE RIMOUSKI.

Par Monseigneur.

J. O. SIMARD. Ptre, Chancelier.

### Bénédictio d'une cloche chez les Sœurs des Petites-Ecoles.

Le 25 février dernier, à 2 h. p. m., Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a béni solennellement une cloche dans la chapelle des Sœurs des Petites-Ecoles. Monseigneur était accompagné de M. le vicaire-général Edmond Langevin et de M. le chanoine P. J. Saucier, supérieur du Séminaire.

---

### ORDINATIONS ET NOMINATIONS.

Le 27 février Mgr Langevin a fait à la cathédrale les ordinations suivantes :

*Sous-diaconat* : MM. Joseph Dubé, J. Frs Adelphe Lavoie, Frs Xavier Dumais et C. W. Cullen.

*Diaconat* : MM. Jean-Baptiste Ruest, Joseph Ouellet et J. Théodore Landry.

*Prêtrise* : MM. Nicolas Canuel et Elzéar Dufour, tous du diocèse de Rimouski.

M. Nicolas Canuel a été nommé au vicariat de l'Île Verte en remplacement de M. Joseph Roy qui est retourné à Carleton, et M. Elzéar Dufour au vicariat de Matane. M. Pierre Beaulieu est encore chez M. le curé de St Ulric de la Rivière Blanche.

---

**Erection de la Confrérie de la Sainte Face et bénédiction d'une statue de l'ECCE HOMO  
à N.-D. du Sacré-Cœur.**

Le culte de la Sainte Face de Notre-Seigneur, peu connu encore il y a quelques années, s'est répandu avec

une rapidité merveilleuse dans toutes les parties du monde catholique. Approuvée par Sa Sainteté Léon XIII, qui a daigné au mois d'octobre 1885, élever la Confrérie de la Sainte Face de Tours au rang d'Archiconfrérie, cette admirable dévotion a pris immédiatement un essor considérable. D'ailleurs son caractère essentiellement réparateur convient bien à notre siècle impie et blasphemateur. Notre-Seigneur lui-même en a demandé la propagation et a daigné communiquer à une humble et pieuse religieuse du Carmel de Tours que la société actuelle lui devrait son salut.

La dévotion à la Sainte Face est populaire dans cette province, dans ce diocèse en particulier. Dans les maisons privées, dans la plupart des églises la vénérable Image de la Face de Notre Seigneur reçoit des hommages particuliers de la part des fidèles en réparation des outrages faits à l'infinie majesté de Dieu par les impies et les blasphémateurs.

Cependant les Confréries de la Sainte Face érigées canoniquement sont encore peu nombreuses. Jusqu'à ce jour il n'y en avait pas dans le diocèse de Rimouski. La paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur la première a eu l'insigne honneur de voir la Confrérie de la Sainte Face érigée canoniquement dans son église.

Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, qui a visité l'automne dernier l'Oratoire de la Sainte-Face à Tours, a accueilli avec bienveillance la demande qui lui a été faite d'établir régulièrement cette belle dévotion et a canoniquement érigé la Confrérie de la Sainte-Face dans l'église de N.-D. du Sacré-Cœur par une Ordonnance en date du 5 de ce mois.

La fête d'inauguration a eu lieu dimanche, le 6 de ce mois à 3 heures après-midi. Elle a été rendue solennelle

par la présence du T. R. M. Edmond Langevin, vicaire général, qui a présidé la cérémonie, de MM. les chanoines P. J. Saucier, supérieur du Séminaire de Rimouski, et Luc Rouleau, directeur du Petit Séminaire, de MM. Majorique Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, Joseph Rioux et Oscar Sylvain, vicaires de la cathédrale, et d'un grand nombre de fidèles venus des paroisses voisines.

L'église avait revêtu ses plus belles décorations. La bénédiction d'une statue de l'ECCE HOMO, achetée à Paris chez M. J. Daniel à l'aide de généreuses souscriptions, a ajouté un nouvel éclat à cette imposante cérémonie. L'image de la Sainte Face, placée dans le chœur, reposait sur une élégante colonne ornée des instruments de la Passion.

M. Prétot, missionnaire diocésain, a bien voulu parler de la touchante dévotion à la Face adorable de JÉSUS-CHRIST. Il a dit dans une émouvante instruction dont nous ne donnons à regret que le résumé, comment la Face de Notre-Seigneur a été traitée pendant son séjour sur la terre et comment elle est encore traitée aujourd'hui, car cette divine Face est toujours au milieu de nous. Adorée par Marie et Joseph, par les bergers et les mages, contemplée et aimée par le peuple, la Face du divin Sauveur a été outragée par les soldats et les bourreaux. Consolée par les âmes pieuses qui remplissent à son égard l'office de Véronique, la Face adorable de JÉSUS est insultée par les impies, les blasphémateurs et les mauvais chrétiens.

Après le sermon, M. le Grand-Vicaire, assisté de MM. les chanoines Saucier et Rouleau, a béni la statue de l'ECCE HOMO, qui a été aussitôt placée sur l'autel de la chapelle de la Confrérie pendant que l'on chantait le beau cantique. *Seigneur Jésus, notre Dieu, notre Frère.* Les litanies du saint Nom de JÉSUS furent récitées à l'autel de la Sainte

Face, puis le salut et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement couronnèrent cette belle fête dont on conservera longtemps le souvenir.

L. J. C.

---

### ÉCHO DU SÉMINAIRE.

---

Sous ce titre on nous communique le compte-rendu de la fête de saint Thomas d'Aquin au Séminaire de Rimouski.

Le 7 de ce mois, la fête de saint Thomas était solennellement célébrée au Séminaire. C'est toujours *l'albo lapillo notanda dies*. L'assistance était nombreuse. Sa Grandeur Monseigneur et beaucoup de prêtres des environs y figuraient avec le personnel du Séminaire et le peuple de la ville. La messe, immédiatement suivie des vêpres, a été chantée par M. le chanoine Bilodeau, curé de St-Anaclet.

M. le Grand Vicaire avec l'aisance qu'on lui connaît dans les sujets qui touchent à l'ascétisme et au mysticisme, a su, dans un discours approprié à son auditoire, donner des conseils pratiques en rapport avec la vie et les vertus de saint Thomas.

Immédiatement après le salut qui fut chanté à 2 heures, on se rendit au Grand Séminaire où M. J. B. Ruest développa savamment la thèse de la *Transmission du péché originel*. L'archaïque *distinguo* brilla d'un bel éclat dans la discussion qui suivit. Sa Grandeur félicita ensuite les discutants dans la langue de saint Augustin, puis on descendit au Petit Séminaire.

M. J. B. Chouinard sut nous intéresser en nous fai-

sant l'éloge de saint Thomas et de sa philosophie dans un discours où la solidité du fond le disputait à l'élégance de la forme. Nous n'avons pas la passion de vouloir à tout prix rompre une lance en l'honneur de la scolastique, mais la thèse sur *l'Idéalisme* développée par M. Justinien Rioux nous a prouvé une fois de plus que cette méthode est propre à conduire à la vérité et à prévenir tout écart de l'intelligence.

La fête de saint Thomas est une de ces fêtes qui apportent toujours la joie. Ce jour là tout le monde est thomiste et la scolastique paraît avec une vigueur inaccoutumée. Espérons que l'an prochain nous rappellera dans cet enivrement de l'amitié, de la science et du bonheur.

X.

---

### M. DUPONT ET LE BLASPHEME. (1)

(Fin.)

Une fois, sur l'impériale d'une diligence, entre St-Malo et Rennes, le postillon blasphémait à chaque instant. Malgré la présence de deux ou trois commis voyageurs, à chaque juron, M. Dupont récitait à haute voix un *Gloria Patri* réparateur. Enfin, n'y tenant plus, il saisit le postillon par le bras et lui dit : " Mon bon ami, assez, je vous prie, de blasphémer le saint nom de Dieu ! Chaque fois que vous aurez envie de jurer, donnez-moi un soufflet, j'aime mieux cela..... " Qu'on juge de l'impression produite par un homme du monde dont la constante et unique pensée était la présence et la gloire de Dieu ! — Une bonne religieuse qui s'était trouvée avec lui dans le coupé d'une voiture, raconte qu'il payait le postillon tant par lieue pour l'empêcher de jurer. Et elle ajoute : " Comme

[ (1) Voir le *Message* de décembre 1886.

cette pratique était habituelle chez lui, ce n'est qu'au jour du jugement qu'on saura combien de blasphèmes il a empêchés. ”

En traversant les places publiques et les rues, il ne manquait jamais l'occasion de reprendre les blasphémateurs, bien qu'il n'en reçut parfois que du mépris et des injures. Un jour pourtant qu'il parcourait la rue Royale, il rencontre un malheureux qui blasphémait avec fureur. Il l'arrête brusquement et le prie de “ se taire ou de lui donner un soufflet. !—Pourquoi, monsieur, vous donnerais-je un soufflet ?—Parcequ'il m'est moins pénible de le recevoir que de vous entendre outrager le saint nom de Dieu. ” Impressionné par cette parole, le blasphémateur lui fit des excuses et lui promit de se corriger.

---

## UN SERVITEUR DE SAINTE ANNE

LE VÉNÉRABLE INNOCENT DE CLUSA.

---

La Sicile, dès les premiers siècles, a honoré sainte Anne. Cette île lui fut dévouée dès la plus haute antiquité ; loin de se refroidir, comme il n'arrive que trop souvent, elle grandit dans sa ferveur pour elle jusqu'au dix-septième siècle, où le vénérable Innocent de Clusa, de l'ordre séraphique, contribua à rendre cette dévotion encore plus florissante que jamais. Ce religieux, qui mourut en 1631, en odeur de sainteté, s'éprit de la plus vive tendresse pour sainte Anne, et, par son intercession, obtint des grâces miraculeuses dont l'éclat rendit fort célèbre en Sicile le patronage de sa maternelle protection. Parmi le grand nombre de traits qu'on trouve dans sa biographie, nous choisissons quelques exemples plus



propres à affermir la confiance envers sa glorieuse patronne.

Grégoire XV était tombé dans une grave maladie, toutes les ressources de l'art étaient déclarées impuissantes. Le Pontife, condamné par ses médecins et réduit à toute extrémité, fit appeler en toute hâte le vénérable Innocent. Le serviteur de Dieu le rassura, et lui dit que sainte Anne lui avait obtenu sa guérison, et qu'en reconnaissance de cette faveur, il fit solenniser chaque année par les fidèles la mémoire de sa bienfaitrice. Le Pontife, rendu à la santé, décréta que sa fête serait une fête de précepte.

Une femme, appartenant à la noblesse de Lombardie, n'avait eu jusque-là que des enfants morts-nés. Dans son affliction, elle recourt à Innocent, et, avec les marques d'une profonde humilité sollicite ses prières et son intervention auprès de sainte Anne. Il lui promet la naissance d'une fille, et lui ordonna de la faire baptiser sous le nom d'Anne. Cette femme mit en effet au monde une fille, mais morte comme ses aînés. Quand on lui annonça ce nouveau malheur, elle répondit qu'elle ne pouvait croire qu'Innocent l'eût trompée, car il lui avait promis une fille bien vivante. Pendant ce débat, la petite revint à la vie, elle ne tarda pas à le prouver par ses vagissements et ses larmes. Elle reçut le nom d'Anne.

Tout le monde sait que la pêche du thon est l'une des richesses de la Sicile. Quelques pêcheurs, après de longues et inutiles fatigues, prient Innocent de bénir leurs filets et leur travail. Il les suit, et après avoir accordé la bénédiction demandée, les prévient de rapporter aux mérites de sainte Anne tout ce qu'ils vont prendre. En preuve de son assertion, il leur annonce que tous les poissons seront marqués du nom d'Anne. Leur confiance ne

fut pas trompée ; ils compe, sèrent en un jour, par une pêche des plus heureuses, le travail de plusieurs semaines, et, chose merveilleuse, parmi tous les poissons qu'ils retirèrent de leurs filets, ils n'en trouvèrent aucun qui ne fut marqué du nom vénérable de sainte Anne.

Sur ses pressantes invitations, un grand nombre de personnes prirent sainte Anne pour patronne spéciale et pour avocate auprès de Dieu, et en reçurent de très grandes grâces. Il l'appelait lui-même, avec une aimable familiarité, sa *chère petite Vieille*. Cette auguste princesse le payait de retour, et en usait aussi très familièrement avec lui. Souvent elle venait visiblement le soulager dans ses peines, lui découvrir et lui expliquer des choses cachées ou mystérieuses.

Il naviguait un jour de Marsala à Trapani. Les matelots avaient oublié de faire provision d'eau douce ; bientôt dévorés de soif, exaspérés par cette privation, ils s'accablent d'injures et de mutuels reproches, en vomissant d'horribles blasphèmes ; peu s'en fallut que des reproches ils n'en vinsent aux mains. Alors Innocent les supplie de prendre patience et les exhorte à la confiance en la divine miséricorde. Mais, dans les ardeurs qui les dévorent, ils semblent n'être plus maîtres d'eux-mêmes et ne plus savoir ce qu'ils font. Touché de compassion, le serviteur de Dieu a recours à sainte Anne, et aussitôt le baril destiné à leurs provisions se remplit d'eau la plus fraîche. Sur l'ordre du frère Innocent, les matelots s'en désaltèrent à loisir, et peu après, débarqués heureusement à Trapani, s'empressent de publier ce prodige.

Jean-Marc Joanel, originaire de Gand, pendant un séjour qu'il fit à Rome en 1625, fut atteint d'un grave abcès à la tête et réduit à la dernière extrémité. Dans

ce triste état, il se fit transporter auprès de frère Innocent. Ce charitable religieux, l'ayant engagé à se recommander à sa compatissante patronne, traça de sa main un signe de croix sur la tête de Jean, à l'instant même l'abcès creva, et le malade revint promptement à la santé.

Ces prodiges incessants et presque journaliers ne donnèrent pas peu de poids aux exhortations de ce vénérable thaumaturge. En peu de temps ils propagea et établit solidement dans toute la Sicile sa dévotion favorite. Une multitude de personnes prirent sainte Anne pour patronne, et, comme lui, on obtinrent des grâces miraculeuses. Longtemps encore après sa mort, on entendait les habitants de Trapani et d'autres villes invoquer, jusque dans les rues et les places publiques, cette aimable mère, en prononçant son doux nom avec un respect filial.

---

### FAVEURS OBTENUES.

---

Nos lecteurs ont dû remarquer que depuis un certain temps le nombre des faveurs, soit spirituelles, soit temporelles, obtenues par l'intercession de sainte Anne a augmenté d'une manière sensible. C'est un fait digne d'attention et qui prouve que la dévotion à notre auguste patronne se propage de plus en plus et que la confiance en sa puissance et en sa bonté augmente chaque jour davantage.

Nous recevons toujours avec bonheur communication de ces grâces dues à l'amour de sainte Anne pour ses enfants affligés. Nous prions nos abonnés de nous envoyer leurs communications dès le commencement du mois. Toute communication reçue après le 15 est renvoyée au mois suivant.

CEDAR HALL, 10 janvier 1887.—La guérison de mon père malade depuis deux mois a été obtenue après avoir

promis de la faire publier dans le *Message*, si elle était accordée. Je demande bien pardon à sainte Anne d'avoir négligé de remplir plus tôt cette promesse.

A. PELLETIER, *Institutrice*.

SALEM, MASS, 13 février 1887.—Après avoir prié la bonne sainte Anne et lui avoir promis de faire publier dans le *Message* la faveur que je désirais si elle me l'obtenais, j'ai été guéri du mal de tête. Je remercie donc cette bonne mère et je prie tous les abonnés de s'unir à moi pour témoigner à sainte Anne la reconnaissance que je lui dois pour cette guérison et pour d'autres faveurs obtenues.—M. Dr. T. L.

ISLE VERTE, 13 février 1887.—Je viens aujourd'hui avec reconnaissance m'acquitter de la promesse que j'ai faite à la bonne sainte Anne de faire inscrire dans le *Message* la guérison de mon enfant malade depuis l'âge de trois mois. Il avait la tête et la figure couvertes de plaies ; il souffrait jour et nuit et n'avait presque pas de repos. Mon enfant a été dans ce pitoyable état pendant onze mois. Comme les remèdes ne lui procuraient aucun soulagement, je m'adressai à sainte Anne qui m'avait secourue en bien des circonstances ; je mis mon enfant sous sa sainte protection et je promis de faire inscrire sa guérison dans le *Message*, si je l'obtenais. Maintenant mon enfant est guéri depuis plusieurs mois.

Je prie les abonnées de remercier sainte Anne avec moi. Gloire et reconnaissance à la grande thaumaturge du Canada !—MME D. C.

MANVILLE, R. I, 14 février 1887.—Amour et gloire à sainte Anne qui m'a secourue au moment du danger.

UNE ABONNÉE.

STE-LUCE, 15 février 1887.—Reconnaissance à sainte Anne qui m'a obtenu ma guérison dès que j'eus promis de la faire inscrire dans le *Message*. —J. Bte DRAPEAU.

ST DAMASE, 21 février 1887.—Un de mes petits garçons avait depuis près de six mois, sur la joue, un *mal* que

l'on ne savait comment traiter. Nous voulions faire faire opération par le médecin, mais auparavant nous fîmes en l'honneur de sainte Anne une neuvaine pendant laquelle nous avons lavé la joue de notre petit malade avec de l'eau puisée dans le ruisseau de Sainte-Anne pendant l'octave de la fête de cette grande sainte et il a été complètement guéri.

Une petite fille âgée de deux ans, qui avait à un bras un mal qui la faisait beaucoup souffrir, a été aussi guérie après avoir invoqué sainte Anne et avoir promis de faire publier sa guérison. Honneur et reconnaissance à cette bonne mère pour ces favéurs et d'autres grâces que j'ai obtenues.—M. CARRIER.

CAP-CHAT, 23 février 1887.—En janvier 1886, je fus, à plusieurs reprises, appelé auprès de personnes atteintes de la picote. Comme je n'avais pas eu cette terrible maladie et que je m'étais plusieurs fois fait vacciner et toujours sans succès, je me confiai à sainte Anne et lui promis de la remercier dans votre *Messenger*, si elle me protégeait.

Cette bonne mère ne m'a pas abandonné, et je viens l'en remercier aujourd'hui, confessant à m'a honte, que j'ai beaucoup trop retardé à le faire.

Mes remerciements à cette bonne mère pour une autre faveur obtenue, du moins je le crois, par son intercession.

Trois personnes de cette paroisse remercient également sainte Anne pour des grâces obtenues.—J. H. LAVOIE, ptre.

MATANE, 24 février 1887.—Ayant obtenu par l'intercession de sainte Anne, j'ai tout lieu de le croire, la guérison d'un mal de reins dont je souffrais depuis vingt ans, j'ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger de Sainte-Anne*.—C. B.

PORT-DANIEL, 3 mars 1887.—Depuis trois semaines je souffrais d'un mal de tête, qui ne me laissait de repos ni le jour ni la nuit. Je fis une première neuvaine en l'honneur de sainte Anne sans éprouver de soulagement. Sur les instances de mon curé, j'entrepris une seconde neu-

vaine à la suite de laquelle je fis dire une messe promettant en outre de faire publier ma guérison si je l'obtenais. À la fin de cette dernière neuvaine, je me trouvai parfaitement guérie; gloire et reconnaissance soient rendues à cette bonne mère!—M. G.

AMQUI, 8 mars 1887.—J'avais promis de faire insérer dans le *Messenger de Sainte-Anne* la guérison d'une grande maladie que j'avais eue à Carleton lorsque nous demeurions dans cette paroisse. J'ai différé jusqu'à ce jour d'accomplir ma promesse. Ma maladie était tellement grave que M. le Dr Martin et notre vénérable curé M. F. A. Blouin m'avaient condamnée. Nous avons alors tous mis notre confiance en sainte Anne; Monsieur le curé et les religieuses du couvent de Carleton firent une neuvaine à sainte Anne qui daigna exaucer nos prières. Ma guérison me fut accordée. Cela a eu lieu en 1882.

Je vous prie de m'aider à payer la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers cette grande sainte et dont j'aurais dû m'acquitter il y a longtemps.

ANNE THIBODEAU, épouse de Josaphat Dumas.

RIMOUSKI.—Je suis heureux de m'adresser encore une fois à vous, pour vous faire part d'une faveur signalée obtenue par l'intercession de sainte Anne.

L'affaire dont il s'agissait était difficile et pouvait même avoir des résultats désastreux. Après avoir promis de faire chanter une grand-messe en l'honneur de notre sainte Patronne et de faire annoncer dans le *Messenger*, la chose a été réglée d'une manière qui a outrepassé mon espoir. Honneur donc et reconnaissance à celle qui s'occupe tant de nous et que son culte se répande de plus en plus dans le cœur des chrétiens.—UN ABONNÉ

SAINT-DAMASE, 8 mars 1887.—Dans le mois de décembre dernier je fus atteinte d'une maladie qui me fit tellement enfler le visage que je fus assez longtemps sans pouvoir prendre autre chose qu'un peu de gruau bien clair. Dans ma souffrance je priai sainte Anne et à la suite d'une neuvaine de cette bonne mère et de la Sainte Face de notre Seigneur et après une messe dite à mon intention en l'hon-

neur de saint Darnase le jour de sa fête, je fus complètement guérie.

Je remercie aussi sainte Anne d'avoir guéri un de mes petits garçons qui souffrait lui aussi d'une enflure au visage, une petite fille de deux ans qui s'était brûlée, et mon mari qui avait mal à un côté; et de m'avoir obtenu plusieurs autres faveurs.—UNE ABONNÉE.

SAINT-OCTAVE, 11 mars 1887.—Deux guérisons et une grâce toute particulière obtenues par l'intercession de sainte Anne depuis le mois de juillet dernier. Mille fois pardon à cette mère compatissante de ne pas l'avoir remerciée plus tôt. Amour et reconnaissance, ô bonne sainte Anne!

UN ABONNÉ

SAINT-ULRIC, 10 mars 1887.—Le 20 décembre dernier, je fus atteinte d'une maladie qui ne paraissait pas grave; elle fit cependant de jour en jour des progrès si alarmants que je fus obligée de garder le lit. Quelques-uns de mes parents qui vinrent ne voir me conseillèrent d'invoquer sainte Anne. Aussitôt j'éprouvai beaucoup de mieux. Mais sainte Anne ne trouvant pas sans doute mon épreuve assez grande, je fus prise au bout de quelques jours d'un violent mal de dents qui me fit tellement enfler le visage que, pendant deux jours, je ne puis prendre qu'un peu de bouillon. Pour obtenir la guérison de ce nouveau mal, je promis à sainte Anne d'aller visiter un de ses sanctuaires pendant la belle saison. A présent je suis parfaitement guérie et j'en remercie bien vivement mon insigne bienfaitrice.—UNE ABONNÉE

M. Jos. Roy, aussi de St-Ulric, remercie sainte Anne d'avoir diminué sa surdité. Il espère avec confiance une guérison complète.

---

Monseigneur Augustin Magloire Blanchet ci-devant Evêque de Nesqually, décédé le 25 février dernier, à Vancouver, Washington Territory, était membre de la société des messes (section provinciale).

---

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouaki.

Mgr l'Evêque de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; Le succès des œuvres du sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; 29 malades ; 7 maux de d'Yeux ; 53 personnes pour différentes grâces ; 9 curés et leurs paroissiens ; 3 autres prêtres dont 2 malades ; 26 actions de grâces ; 9 ivrognes ; 5 vieillards ; La paix dans 6 ménages ; 17 voyageurs ; 13 pères de famille ; 19 mères de famille ; 22 jeunes gens ; 10 personnes en danger de perdre la foi ; Les abonnés du *Messenger* ; Les bienfaiteurs du sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; Toutes les personnes déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

## Photographies de tout l'établissement De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

No. 1.	“	“	“	4½ x 6½	“	“	0.30
No. 2.	“	“	“	2 x 3	“	“	0.15

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les même prix. S'adresser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

## Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, ils pour-



ront prendre un billet pour la station de St Anaclet qui est en même temps celle de la Pointe-au-Père, vu qu'il y a un agent permanent avec bureau de télégraphe, etc., etc.

Tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

#### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

#### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

On trouve actuellement au sanctuaire de Ste-Anne des médailles de deux modules différents à l'effigie du sanctuaire sur un côté, et sur le revers l'effigie de la statue principale du dit sanctuaire.

Grand module \$3.00 la grosse, 30cts. la douz. et 3 l'une.

Petit module \$1.50 la grosse, 15cts. la douz. et 1½ l'une.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

LIOTHÈQUE NATIONALE  
QUÉBEC